



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec



LA  
FABRIQUE  
CULTURELLE.tv



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## Appel de candidatures Prix du CALQ – Artiste de l’année en Abitibi-Témiscamingue 2024

**Abitibi-Témiscamingue, le 10 janvier 2024** – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, en collaboration avec le **Conseil de la culture de l’Abitibi-Témiscamingue**, lance un appel de candidatures pour le **Prix du CALQ – Artiste de l’année en Abitibi-Témiscamingue 2024**. Cette année, les artistes des **domaines des arts visuels et des métiers d’art** sont invités à déposer leur candidature. Les dossiers doivent être déposés auprès du CALQ au plus tard le **23 février 2024**.

Assorti d’un montant de 10 000 \$, le Prix du CALQ – Artiste de l’année vise à reconnaître un ou une artiste qui se démarque par le dynamisme de son parcours et l’excellence de ses réalisations récentes. De plus, grâce à un partenariat avec **Télé-Québec**, **La Fabrique culturelle** réalisera un portrait vidéo du lauréat ou de la lauréate au cours de l’année de la remise du prix (sauf exception). Pour mettre en valeur davantage les artistes de la région, des finalistes à ce prix seront annoncés par le Conseil de la culture de l’Abitibi-Témiscamingue.

### Déposer une candidature

Sont admissibles les artistes qui comptent plus de trois ans de pratique artistique professionnelle. Les personnes désirant poser leur candidature trouveront tous les détails ainsi que le formulaire sur le [site Web du Conseil des arts et des lettres du Québec](#). Pour obtenir de l’information complémentaire ou de l’aide pour préparer leur dossier, les artistes sont invités à contacter :

**Marie-Aimée Fortin-Picard**

[dev@ccat.qc.ca](mailto:dev@ccat.qc.ca)

819-764-9511 poste 6 (sans frais : 1 877 764-9511, poste 6)

Le prix sera attribué lors de la cérémonie annuelle organisée par le Conseil de la culture de l’Abitibi-Témiscamingue en mai 2024.

### Le Conseil des arts et des lettres du Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec, société d’État sous la responsabilité de la ministre de la Culture et des Communications, investit dans l’imaginaire et célèbre les succès de celles et ceux qui créent des œuvres marquantes, qui forment notre identité culturelle et la font rayonner. Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil soutient dans toutes les régions du Québec la création, l’expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion au Québec, au Canada et à l’étranger.

En décernant ce prix, le Conseil poursuit son objectif de reconnaissance publique en démontrant son appui aux créatrices et aux créateurs qui se distinguent par l'excellence de leurs réalisations et par leur contribution exceptionnelle à la vitalité de la culture québécoise.

#### **La Fabrique culturelle de Télé-Québec**

La Fabrique culturelle est la plateforme culturelle numérique de Télé-Québec. Elle est alimentée par les dix bureaux régionaux de Télé-Québec ainsi que par une centaine de partenaires du milieu culturel et les membres de la communauté. Elle a pour mandat de faire rayonner les arts et la culture en valorisant l'identité culturelle québécoise sur l'ensemble du territoire, principalement à travers la créativité de ses artistes et artisans. La Fabrique culturelle est sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#). [lafabriqueculturelle.tv](http://lafabriqueculturelle.tv).

#### **Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue**

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue accompagne le milieu culturel et artistique dans ses défis tout en veillant à ses intérêts et à son développement. L'organisme est un incontournable qui influence les maillages, l'innovation et la diversité de son secteur.

– 30 –

#### **Source**

##### **Camille Dallaire**

Agente de communications au Conseil de la Culture de  
l'Abitibi-Témiscamingue

Com@ccat.qc.ca

819-764-9511 poste 9